

EasySana[®]

ASSURANCE MALADIE

Easy Sana Assurance Maladie SA

NOUS SOMMES FIERES
D'APPARTENIR À UNE
ENTREPRISE OÙ
BIENVEILLANCE,
COLLABORATION, CONFIANCE,
RESPECT ET SOLIDARITÉ
SONT ANCRÉS
DANS LES ACTES ET
PENSÉES DE TOUS.
NOUS SOMMES
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE AGILE,
FAISONS PREUVE
D'INITIATIVE ET
ANTICIPONS LES BESOINS
DES COLLÈGUES,
DES CLIENTS
ET DU MARCHÉ.
NOUS SOMMES
PROACTIFS

NOUS AGISSONS
AVEC INTÉGRITÉ,
TRANSPARENCE
ET ÉQUITÉ
ET ASSUMONS PLEINEMENT
NOS RESPONSABILITÉS
ENVERS NOS COLLÈGUES,
CLIENTS,
PARTENAIRES
ET LE GROUPE.
NOUS SOMMES
RESPONSABLES

RAPPORT
DE GESTION
2020

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Easy Sana Assurance Maladie SA»
«Easy Sana Krankenversicherung AG»
«Easy Sana Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Easy Sana Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Easy Sana Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz M. Jean-Blaise Conne M. Urs Schwaller M. Jürg E. Tschanz M. Charles Relecom

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Pierre-Luc Marilley M. Paul Rabaglia M. Florian Raemy

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

Easy Sana Assurance Maladie SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.
Gravissons, ensemble, cette colline.**

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	8 983 982	49 441 157
Nombre d'assurés AOS		155 358	161 291
Total du bilan	CHF	386 935 551	385 262 301
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	644 872 262	671 939 338
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	2 667 832	2 808 425
Total	CHF	647 540 094	674 747 763
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	147 756 777	142 873 844
en % des prestations nettes d'assurance		25,5%	24,2%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	178 378 014	166 750 032
en % des primes brutes		27,5%	24,7%

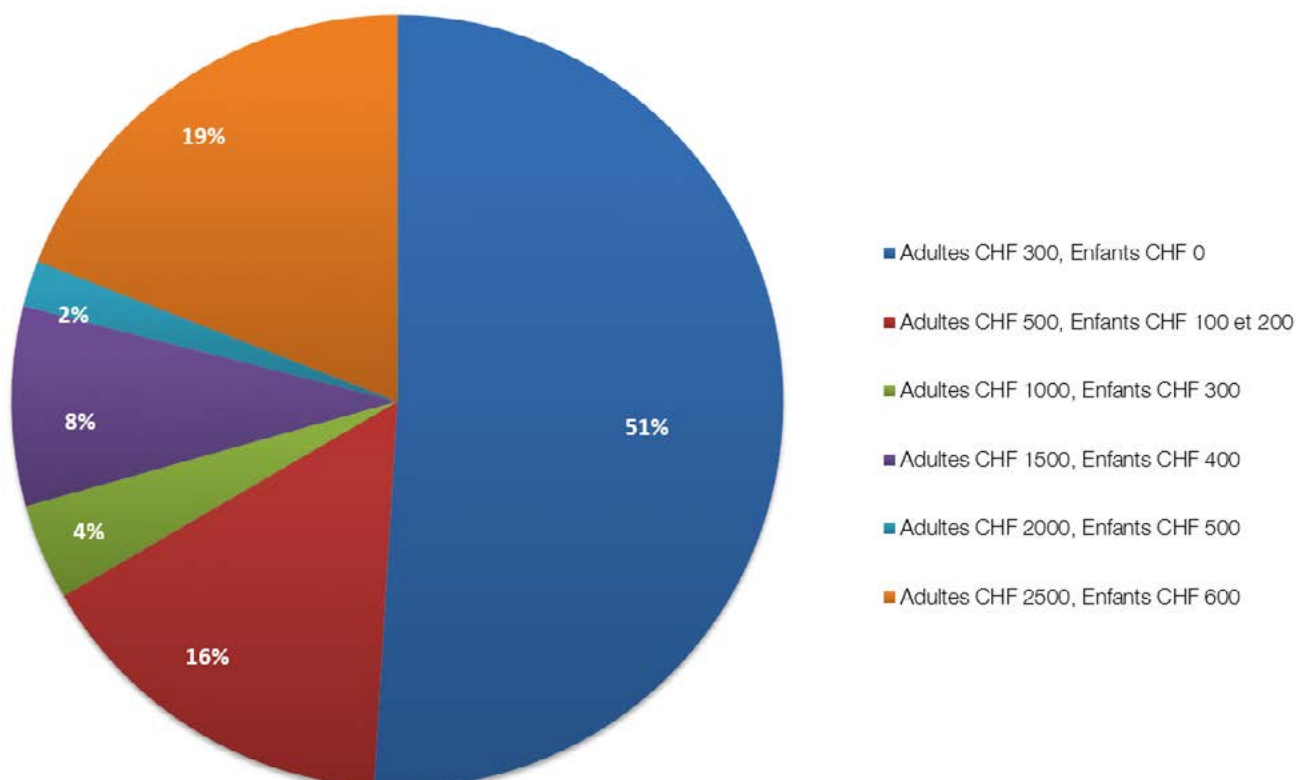
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Easy Sana Assurance Maladie SA connaît en 2020 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 5933 membres (-3,68%), lequel atteint désormais 155 358 assurés contre 161 291 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	64 166
Femmes	62 969
Enfants	28 223
Nombre d'assurés total	155 358

Répartition de l'effectif par franchises



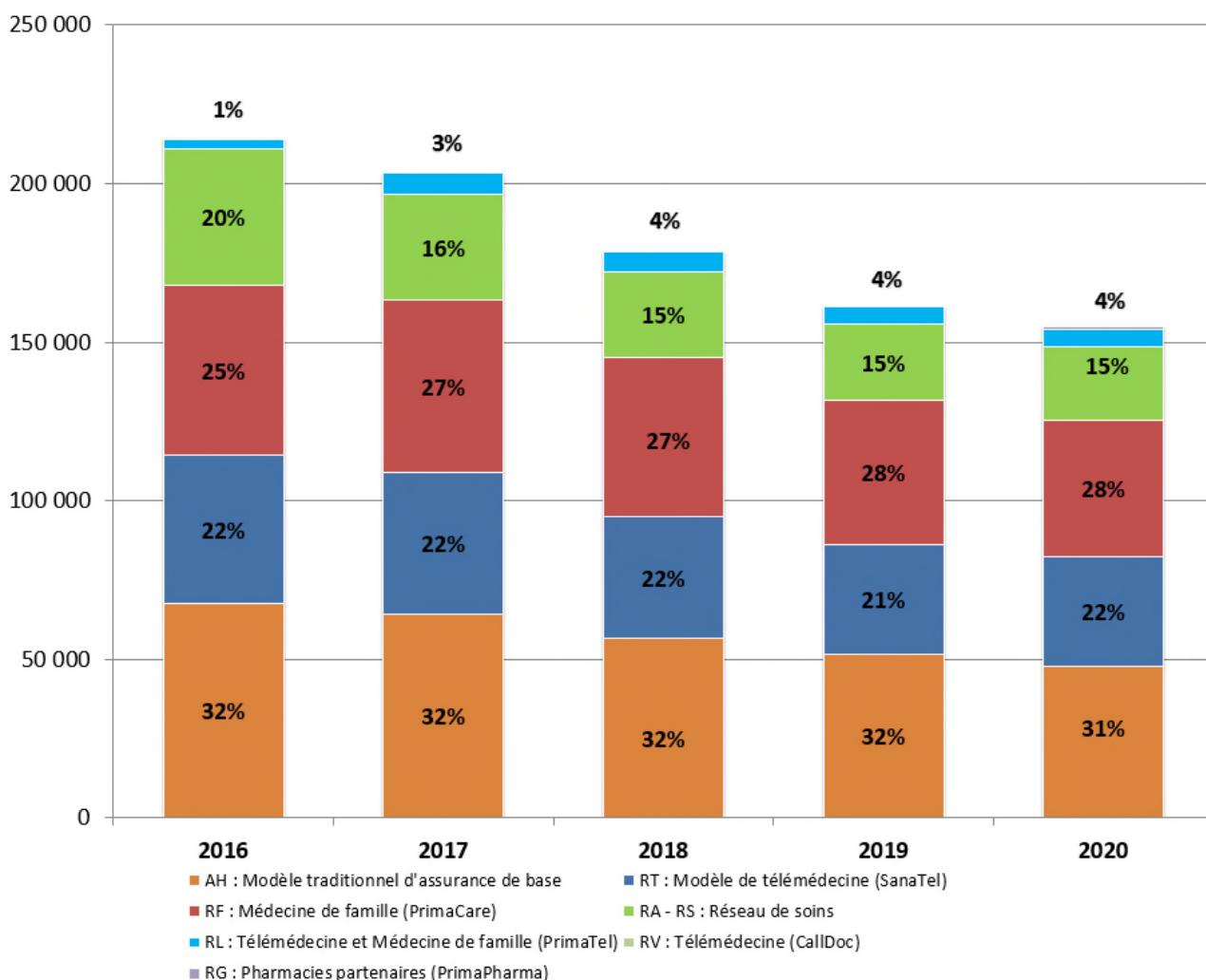
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Easy Sana Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 107 400 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance: 5400 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 34 200 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 43 300 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare), 23 200 assurés pour un réseau de soins et les nouveaux modèles alternatifs Pharmacies partenaires (PrimaPharma) et Télémédecine (CallDoc) ont fait leur entrée avec plus de 1100 assurés.

Evolution des effectifs AOS d'Easy Sana Assurance Maladie SA

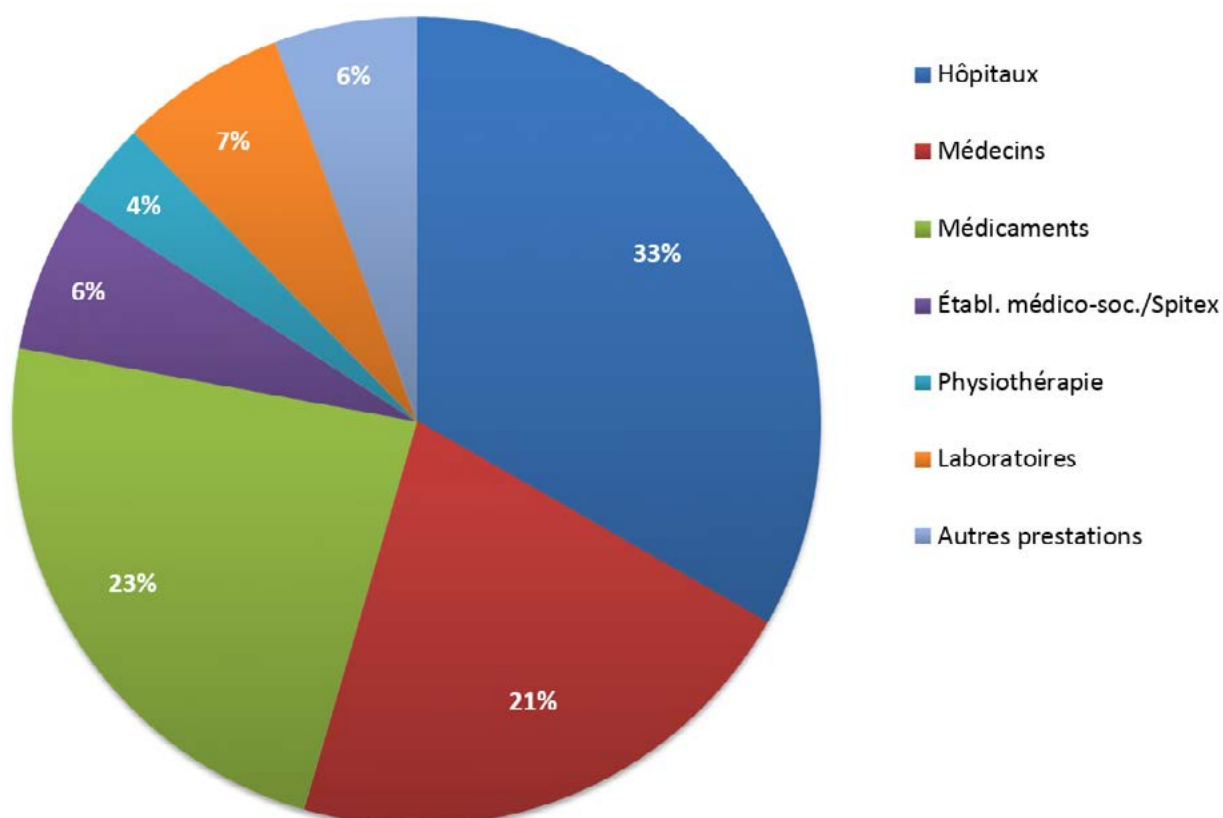


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	222 196 187
Médecins	141 767 766
Médicaments	156 110 528
Établissements médico-sociaux / Spitex	41 810 118
Physiothérapie	23 321 514
Laboratoires	44 363 441
Autres prestations	37 994 261
Total des prestations	667 563 815

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 78% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

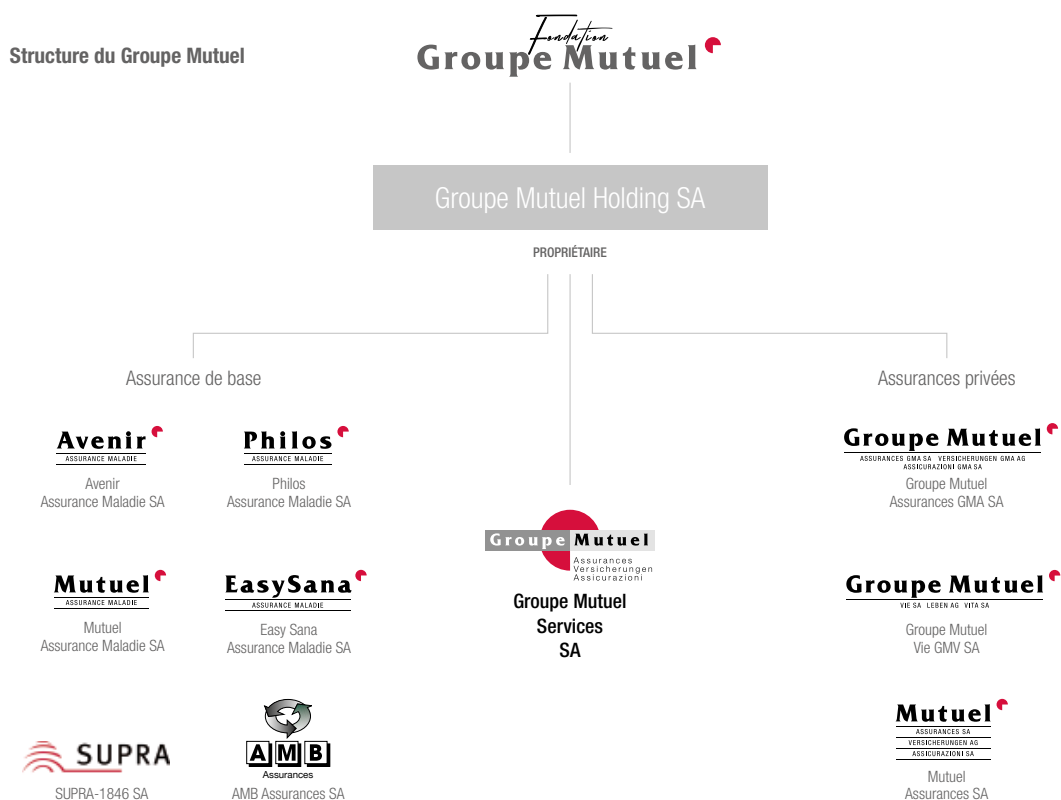
Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.








Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

Karin Perraudin – Présidente ²

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président ³

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire ²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre ^{1,3}

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre ²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Jean-Blaise Conne – Membre ¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre ^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

Jürg E. Tschanz – Membre ²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

¹Membre de la Commission d'audit et des risques ²Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³Membre de la Commission de rémunération et de nomination

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Les membres de la Direction générale en 2020

Thomas Boyer – Directeur général
Licencié HEC.

Thomas J. Grichting – Services
Docteur en droit / Avocat.

Florian Raemy – Finances
Ingénieur EPFL. MBA HEC

Sophie Revaz – Prestations individuelles
Master en droit / Avocate.

Paul Rabaglia – Transformation & Business Development
Licencié HEC.

Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance
Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.
Diplôme de gestion hospitalière.

Philippe Buthey – Technologies

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en Sciences économiques.

FONCTION COMPLIANCE

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

FONCTION GESTION DES RISQUES

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de Easy Sana Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 82 105.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 19 435.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de Easy Sana Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 9,2%, soit Fr. 269 182.–, dont Fr. 62 692.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements d'Easy Sana Assurance Maladie SA est de 1,57%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,24%.

Rapport financier

Easy Sana Assurance Maladie SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 637,9 millions de francs, soit une diminution de 3,94% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 579,5 millions de francs, en baisse de 1,69% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 4,9 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 8,9 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (9 millions de francs en 2019); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 77,40 (Fr. 76,10 en 2019).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 31,6 millions de francs pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Au centre de la réflexion figure l'amélioration de la qualité de l'expérience client grâce à la professionnalisation de la gestion clientèle et d'un service de vente plus proche de nos assurés. Ces coûts engagés pour le changement, cumulés aux frais de développement, permettent à Easy Sana Assurance Maladie SA d'évoluer et, surtout, de mieux accompagner ses assurés et ses clients. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré qui passe de Fr. 154,10 en 2019 à Fr. 200,65 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de 0,6 million de francs, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de 2,6 millions de francs.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2020 un bénéfice de 9 millions de francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	637 911 442	664 064 080
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 579 467 085	- 589 436 857
Variation des provisions techniques	8	- 4 943 166	3 861 156
Compensation des risques entre assureurs		- 8 905 200	- 9 018 025
Autres charges d'assurance		- 3 367 081	- 2 397 663
Total des charges de l'assurance		- 596 682 533	- 596 991 389
Frais de gestion et d'administration	3	- 31 647 236	- 25 275 857
Résultat technique de l'assurance		9 581 673	41 796 834
Autres charges financières		- 598 267	- 413 711
Produits sur les placements en capitaux	4	8 792 797	11 602 497
Charges sur les placements en capitaux	4	- 6 148 221	- 2 208 462
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 2 644 000	- 1 336 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 597 691	7 644 324
Résultat de l'exercice		8 983 982	49 441 157

Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	181 470 326	159 426 943
Comptes de régularisation	6	12 168 716	29 414 718
Créances	7	76 394 973	78 220 961
Liquidités		116 901 537	118 199 679
Total des actifs		386 935 551	385 262 301

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		142 973 399	93 557 823
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		11 429 633	11 404 052
Résultat de l'exercice		8 983 982	49 441 157
Fonds propres		163 537 014	154 553 032
Provisions techniques pour propre compte	8	147 756 777	153 841 844
Autres provisions techniques	8	348 000	353 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	14 841 000	12 197 000
Comptes de régularisation	10	4 211 453	4 080 775
Dettes	11	56 241 306	60 236 650
Fonds étrangers		223 398 537	230 709 269
Total des passifs		386 935 551	385 262 301

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat	8 983 982	49 441 157
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 427 415	- 6 940 818
Amortissements / revalorisations sur les créances	713 000	854 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 6 085 067	- 3 788 156
Modification des autres provisions techniques	- 5 000	- 73 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	2 644 000	1 336 000
Augmentation / diminution des créances	1 112 989	1 266 218
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	17 246 001	- 20 719 914
Augmentation / diminution des dettes	- 3 995 343	- 2 559 193
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	130 679	62 295
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	20 317 825	18 878 590
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 21 615 968	- 2 870 041
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 21 615 968	- 2 870 041
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 1 298 142	16 008 549
Liquidités état initial 01.01.	118 199 679	102 191 131
Liquidités état final 31.12.	116 901 537	118 199 679
Variation des liquidités	- 1 298 142	16 008 549

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	100 000	50 000	93 557 823	11 404 052	49 441 157	154 553 032
Répartition du résultat de l'année précédente		-	49 415 576	25 581	- 49 441 157	-
Fonds propres au 01.01.2020	100 000	50 000	142 973 399	11 429 633	-	154 553 032
Résultat annuel					8 983 982	8 983 982
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	142 973 399	11 429 633	8 983 982	163 537 014

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFI). La valeur limite supérieure est fixée par une valeur d'expertise externe effectuée périodiquement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Easy Sana Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et entièrement utilisée au 31.12.2020.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	647 540 094	674 747 763	- 27 207 668
Part aux excédents	- 69 180	- 56 407	- 12 772
Primes rétroactives	- 1 541 435	- 2 363 931	822 496
Amortissement sur cotisations	- 8 771 393	- 8 555 099	- 216 294
Variation de la provision "Ducroire"	- 713 000	- 854 000	141 000
Contributions à la réduction des primes	125 713 387	124 753 938	959 448
Contribution à la promotion de la santé	- 745 718	- 774 197	28 478
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 125 713 387	- 124 753 938	- 959 448
Autres produits d'exploitation	2 212 072	1 919 950	292 122
Total	637 911 442	664 064 080	- 26 152 638

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 667 563 815	- 681 930 207	14 366 392
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	90 323 700	95 002 850	- 4 679 150
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 577 240 115	- 586 927 357	9 687 242
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 2 226 970	- 2 509 500	282 529
Total	- 579 467 085	- 589 436 857	9 969 771

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 37 919 543	- 32 944 210	- 4 975 332
Frais de contentieux facturés	8 390 611	9 531 063	- 1 140 451
Autres frais administratifs	- 2 118 305	- 1 862 710	- 255 595
Total	- 31 647 236	- 25 275 857	- 6 371 379

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Publicité et marketing	- 2 316 516	- 1 425 052	- 891 465
Commissions	- 445 077	- 293 403	- 151 674
Frais d'exploitation divers	- 28 885 642	- 23 557 402	- 5 328 240
Total	- 31 647 236	- 25 275 857	- 6 371 379

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Easy Sana Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	449 531	- 52 899	396 632
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 686 628	- 1 428 209	258 419
Actions	2 830 018	- 2 564 329	265 689
Autres placements	3 826 620	- 2 102 784	1 723 836
Total	8 792 797	- 6 148 221	2 644 576

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2020	2019	Variation
Produits	449 531	447 620	1 911
Charges	- 41 933	- 18 694	- 23 239
Réévaluations	- 10 966	- 8 199	- 2 766
Résultat	396 632	420 727	- 24 095

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	989 552	1 181 270	- 191 717
Bénéfices réalisés	38 590	97 060	- 58 470
Pertes réalisées	- 278 058	- 170 338	- 107 719
Bénéfices non réalisés	658 485	1 443 759	- 785 274
Pertes non réalisées	- 1 132 657	- 723 461	- 409 197
Charges sur captiaux	- 17 494	- 9 005	- 8 489
Résultat	258 419	1 819 284	- 1 560 866

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	757 026	803 689	- 46 663
Bénéfices réalisés	119 791	344 620	- 224 829
Pertes réalisées	- 506 050	- 75 020	- 431 031
Bénéfices non réalisés	1 953 201	4 038 079	- 2 084 877
Pertes non réalisées	- 2 020 208	- 385 813	- 1 634 395
Charges sur captiaux	- 38 071	- 37 333	- 738
Résultat	265 689	4 688 221	- 4 422 532

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	272 560	247 136	25 424
Bénéfices réalisés	241 369	189 996	51 373
Pertes réalisées	- 673 264	- 436 678	- 236 586
Bénéfices non réalisés	3 312 691	2 809 270	503 421
Pertes non réalisées	- 1 275 509	- 182 456	- 1 093 053
Charges sur captiaux	- 154 010	- 161 464	7 454
Résultat	1 723 836	2 465 803	- 741 966

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	7 836 000	7 836 000	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	92 651 925	84 756 286	7 895 640
Actions	28 350 611	25 972 519	2 378 091
Instruments financiers dérivés sur actions	184 741	-	184 741
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 2 580 110	2 580 110
Actions	28 535 352	23 392 409	5 142 942
Liquidités affectées aux placements de capitaux	19 821 481	13 173 793	6 647 688
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	2 564 306	- 2 564 306
Liquidités	19 821 481	15 738 099	4 083 383
Placements collectifs	31 825 233	26 868 506	4 956 726
Instruments financiers dérivés	334	35 643	- 35 308
Prêts	800 000	800 000	-
Autres placements	32 625 567	27 704 149	4 921 418
Total	181 470 326	159 426 943	22 043 383

Instruments financiers dérivés sur actions : il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 58 contrats SMI, 9 contrats S&P 500, 49 contrats Euro Stoxx 50 et 9 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 9 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 11 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	334	-	334
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		334	-	334

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	2 011	-	2 011
Opérations à terme - couverture	USD	33 632	-	33 632
Total		35 643	-	35 643

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	431 135	471 283	- 40 149
Compensation des risques à recevoir	10 194 524	26 406 680	- 16 212 156
Primes à facturer	973 821	1 339 673	- 365 852
Commissions payées d'avance	191 711	335 647	- 143 936
Autres actifs transitoires	377 526	861 434	- 483 908
Total	12 168 716	29 414 718	- 17 246 001

7 Créances
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	82 294 678	85 058 216	- 2 763 539
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 14 155 000	- 13 442 000	- 713 000
Subsides à recevoir	4 799 864	5 323 800	- 523 936
Impôts anticipés	133 947	157 199	- 23 252
Autres créances	1 095 776	1 123 746	- 27 970
Créances coûts de tests COVID-19	2 225 708	-	2 225 708
Total	76 394 973	78 220 961	- 1 825 989

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 2 709 162.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	142 338 599	-	- 5 076 536	147 415 135
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	535 245	-	193 603	341 643
Provision pour remboursement de primes	10 968 000	11 033 233	- 65 233	-
Total	153 841 844	11 033 233	- 4 948 166	147 756 777

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	353 000	-	5 000	348 000
Total	353 000	-	5 000	348 000

Variation des provisions techniques - 4 943 166

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.18%	7.65%	
Placements de capitaux	181 470 326	159 426 943	22 043 383
Provision nécessaire	14 841 000	12 197 000	2 644 000
Provision au bilan	14 841 000	12 197 000	2 644 000

10 Comptes de régularisation passif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Commissions à payer	43 446	58 057	- 14 611
Autres passifs transitoires	3 818 007	4 022 718	- 204 711
Total	4 211 453	4 080 775	130 679

11 Dettes
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	350 342	305 080	45 263
Primes encaissées d'avance	27 691 764	32 115 519	- 4 423 756
Comptes de passage ⁽¹⁾	22 271 486	18 093 385	4 178 101
Participations aux excédents	177 721	124 945	52 776
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	5 007 125	8 448 294	- 3 441 169
Subsides	742 869	1 149 427	- 406 558
Total	56 241 306	60 236 650	- 3 995 343

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

Engagements conditionnels

Easy Sana Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Easy Sana Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	8 983 982	49 441 157
Résultat disponible	8 983 982	49 441 157
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	- 8 933 778	- 49 415 576
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 50 204	- 25 581
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Easy Sana Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 26 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Easy Sana Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Easy Sana Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

